A.I.C.N

Procès-verbal AG du 5 mai 2026

Lieu : Refuge Pic Mar

Présents : 18 personnes + 4 membres du comité

Excusés : 13 personnes

Le président Joël Fiaux est en arrêt maladie. Monsieur Nicolas Chappuis ouvre la séance à 20h00 en informant l'assistance qu'avec l'accord du comité, il présidera cette Assemblée Générale. Il excuse 13 membres.

Il propose d'accepter l'ordre du jour. Aucun avis contraire de l'assistance.

M. Wagner et Monsieur Chautems se proposent comme scrutateur.

1. **PV de l'Assemblée Générale du 20 mai 2025**
 La lecture n'est pas demandée. Il est accepté à l'unanimité.

2. **Rapport du Président**
 Jean-François Leuenberger lit le rapport écrit par Joël Fiaux en précisant qu'il s'agit du rapport du comité et non le rapport du Président.

3. **Comptes 2025, rapport du caissier et des vérificateurs**
 Emmanuelle Macaluso présente les comptes. Les produits se montent à Fr. 74'931.01
 Les charges représentent la somme de Fr. 28'878.17
 Il en résulte un bénéfice de Fr. 46'052.17
 Les taxes de séjours se montent Fr. 63'985.70
 Le refuge rapporte Fr. 8'495.30 et les cotisations Fr. 2'450.--
 Au bilan la réserve touristique est de Fr. 128'023.26 et la réserve réalisations diverses est de Fr. 89'422.23
 Fonds de réserve Refuge constitué à hauteur de Fr 10'000.--
 Liquidité se monte à Fr. 154'984.46

 Locations du refuge en 2025 : 128 locations pour 133 en 2024. 1/3 sont des habitants de Cheseaux-Noréaz ou de l'AICN.

 M. Chautems et Mme Schwander étaient les contrôleurs. M. Chautems lit le rapport des vérificateurs et demande à l'AG d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharges au comité, à la caissière et aux vérificateurs.
 Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

4. **Budget 2025**

Emmanuelle Macaluso nous parle du budget 2026 et passe la parole aux différents porteurs de projets.

<u>Projets</u> :

Chemin touristique Ch. Pittet- Escarbille pour un montant de Fr. 3'000.—

Marc Waldispuehl parle des 3 projets du Vd8 :
Ponçage des tables de la plage pour Fr. 1850.—
Radeau de jeu pour les enfants dans une des plages du Vd8 pour Fr. 7'000.—
Abri vélo pour les vélos de location pour Fr. 5'200.—
Mme Schwander demande si le budget des tables comprend également l'enduit. Marc Waldispuehl répond par la positive.

Mme Corinne Vulliemin demande ce qu'il en est des autres chemins pédestres de la commune. Elle n'est pas satisfaite des VTT qui prennent trop de place sur les sentiers pédestres. Elle demande de mettre des panneaux interdisant les VTT.
Madame Schwander demande si nous pourrions réparer la piste de VTT qui a été défoncée par les bucherons.
Le comité va réfléchir sur la remise en état du chemin de VTT.

Jean-François Leuenberger parle du projet de la passerelle de Châble-Perron.

Nicolas Chappuis parle du projet de la construction de la place de jeux devant le bâtiment communal. Hauteur du financement par l'AICN Fr. 40'000.—.

Emmanuelle Macaluso nous parle ensuite des autres points tels que Place de jeu du refuge, la fontaine de refuge, les tables et bancs Pic Mar et le fonds de réserve refuge Pic Mar.

Le subside Forêtvasion est sorti du budget car a déjà passé en votation il y a 3 ans. Il est en transitoire auprès du Triage.

M. Zomer demande s'il y aurait la possibilité de poser des moustiquaires aux fenêtres du refuge. Nicolas Chappuis répond que la Municipalité s'était prononcée par la négative. Il demande également de poser un cendrier rouge.

M. Gilléron propose d'installer ces moustiquaires tout de suite. Cela ne devrait pas être une décision de la Municipalité. Il propose de les fixer sur deux fenêtres. Nicolas Chappuis informe qu'il va en parler à la Municipalité avant la fin de son mandat.

Le budget est accepté à l'unanimité.

5. **Election au comité**
 On cherche un ou une secrétaire sans beaucoup de succès.
 Personne ne veut entrer au comité et personne ne veut devenir président.
 Marc Waldispuehl demande une votation pour poursuivre à 4 car les statuts nous impose un nombre minimum de 5 personnes avec le Président.
 M. Gilléron caissier demande quel est la charge d'une présence au comité. Nicolas Chappuis et Georges Pury lui réponde. Monsieur Pury ajoute que le comité se déroule toujours dans une bonne ambiance.
 Comme personne ne se présente, Nicolas Chappuis décide de rester à 4 membres du comité jusqu'à la prochaine assemblée générale.

6. **Election des vérificateurs**
 Mme Schwander devient première vérificatrice. M. Zomer sera deuxième vérificateur.
 Le suppléant est M. Monnard.
 Acceptation à l'unanimité.

7. **Cotisation 2027**
 Elles resteront inchangées.

8. **Divers et propositions individuelles**
 Marc Waldispuehl parle de l'apéro du 11 juin au Vd8. Il aura lieu cette année à La Buvette. Des informations suivront.
 Mme Corinne Vulliemin se propose comme membre du comité. Elle est acceptée par applaudissement.
 M. Chautems relève que le restaurant du Vd8 et l'épicerie sont devenus très accueillants. Madame Schwander ajoute que l'on y mange bien.
 Nicolas Chappuis informe que le texte pour le Conseil Général du 9 juin a été modifié. Le texte demandera que le Conseil Général soit responsable de la modification du règlement et informe de la mise en place d'une convention entre la Municipalité et l'AICN.
 Nicolas Chappuis remercie Georges Pury pour sa présence au comité. Il a été président de 95 à 2008. Il est resté au comité jusqu'en 2025.
 Il reçoit un cadeau remis par Emmanuelle Macaluso. Il s'agit d'une œuvre de Béatrice Quaglia, habitante de Cheseaux-Noréaz. Georges Pury remercie le comité.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève l'assemblée à 21h20.

Comité AICN



Marc Waldispuehl

Secrétaire PV